notre ville, consignait dans ses mémoires " de quelles saintes pensées et de quelles douces émotions il avait été pénétré, à Chartres, un jour de Fête-Dieu, ayant été éveillé le matin par ce doux bruit ct ce célèbre retentissement des cloches de Notre-Dame."

Mais tâchons de suivre les différentes phases de cette sonnerie célèbre. Nous verrons que quand des accidents funestes, en détruisant les clochers, ont détruit aussi les cloches qu'ils renfermaient, la piété et la générosité de nos pères s'est toujours manifestée d'une

manière admirable.

1 ° . Depuis le 12c. siècle jusqu'en 1506

Le premier monument que nous ayons concernant nos cloches est une pièce du plus haut intérêt. C'est une lettre par laquelle notre grand évêque, saint Yves, remercie la pieuse reine d'Angleterre, Mathilde, pour les cloches qu'elle a envoyées à son église. Cette lettre est tout ce qu'on peut imaginer de plus aimable, de plus gracieux et de plus délicat. Après avoir souhaité à la reine des Anglais, Mathilde, de régner dans les cieux avec Marie la reine des Anges, (la traduction ne saurait rendre ce charmant jeu de mots : Yvo, humilis Ecclesia Carnotensis minister, Mathilde Anglorum regina, cum Maria regina Angelorum incalo regnare), il dit " qu'il a recu nu nom ne Notre-Dame de Chartres, les cloches qu'elle lui a envoyées, et qui ne sont pas moins précieuses par la piété de la donatrice que par leur agréable mélodie : tum pro tua devotione, tum pro sua delectabili sonoritate Chaque fois, ajoute-t-il, qu'elles viennent frapper nos orcilles, tous ceux qui les entendent ne peuvent s'empêcher de penser à vous ; le nom de la reine Mathilde semble se méler à leurs vibrations. Et ce n'est pas une petite faveur, au moins, grande princesse, que ce souvenir qui se renouvelle, et cette soite de commémoration qui se fait de vous dans des moments aussi précieux, par exemple, à l'instant où la victime sainte descend sur les autels, quand les chants de l'Eglise commencent à retentir à la louange du Seigneur, quand le Dieu d'amour va visiter et consoler un pécheur qui demande grâce, etc."

Le saint évêque dit, dans cette lettre, qu'il a fait placer ces cloches provisoirement sur un lieu élevé de l'église. C'est que les clochers n'existaient pas encore ; ils furent construits dans le demi siècle suivant, précisément pour recevoir ces cloches, qui devaient être fort belles puisqu'on leur bâtit une si haute et si magnifique demeure. Une lettre fameuse de Hugues, archevêque de Rouen, datée de 1145, nous apprend que la construction de ces tours fut l'œuvre d'une con frérie, la première de ce genre qui se soit organisée dans le moyenage. Il y avait un ordre, une activité, une dévotion inexprimables. "Celui qui n'a pas vu cela, dit un chroniqueur, ne verra plus jamais rien de semblable. C'était une série de prodiges. On cût dit que les pierres étaient devenues intelligentes, et que, selon la prophétie,

l'esprit de vie animait les roues des charriots."

Dès que ces clochers furent terminés, celui du midi recut deux hourdons, et le clocher septentrional six grosses cloches. Lesquel les de ces cloches provenaient de la reine Mathilde? nous n'en savons rien. Mais ce n'était certainement pas le gros bourdon nomme Marre, puisque les nécrologes de notre église, sous la date du 25 août, nous apprennent qu'il fut donné vers le milieu du siècle suivant, par un archidiacre de Vendôme, Pierre de Burdegent (ou de Bordeaux) qui fondă un revenu de 100 livres pour le faire son-

Cette première sonnerie, dont nos plus anciens auteurs ont parlé avec enthousiasme, était magnifique; nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été egalée par aucune de celles qui l'ont successivement remplacée, et qui out été néanmoins si admirées. Elle formait une octave parfaite; et les plus fortes cloches devaient avoir des proportions énormes, puisque les plus faibles étaient encore de grosses cloches. Cette sonnerie dura depuis environ 1150 jusqu'en 1506. Il est hors de doute que l'incendie de 1194 épargna pour le moins les cryptes, et le portail avec les deux clochers. Cependant les traces de seu qu'on remarque dans le clocher vieux, et qui datent probablement d'alors, pourraient nous faire croire que le désastre, sans renverser cette pyramide, atteignit la charpente des bourdons. La flèche septentrionale qui était en bois, ne put manquer d'être consumée. Il faudrait dire alors qu'il y eut une première refonte ver 1200. C'est à cette époque que nous serions remonter l'admirable besiroi du clocher vieux dont la destruction a si satalement complété les ravages de l'incendie de 1836. On peut avoir une idée de cette belle charpente par la gravure qui heureusement en a été faite quelques années avant cette perte irréparable. Nos historiens faisaient remarquer par rapport à ce besiroi, comme par rapport à celui du clocher neuf, qu'ils étaient " élevés en l'air, sans autre support que

Le célèbre fondateur de St.-Sulpice, un an après avoir quitté leurs emboîtures, qui aboutissaient sur des corbeaux et sur les enta blements des gros murs."

Une requête du chapitre contre l'évêque en 1475, nous apprend que la chapelle de Saint-Serge et de Saint-Bacche était le lieu ordinaire où le chapitre faisait fondre les cloches. Cette chapelle qui a porté aussi le nom de Saint-Nicolas, était située où est aujourd'hui la grille d'entrée de l'évêché. C'est là que fut refondu le sécond bourdon, nommé Gabrielle, en 1423. Le premier bourdon sut refondu, en 1499, dans le cimetière de Saint-Jérôme. L'usage de fondre les cloches dans les lieux saints, à Chartres. Car nous voyons encore plus de deux siècles après, que des fondeurs ont été poursuivis par le chapitre, pour réparer ladité chapelle de Saint-Nicolas à la suite d'une fonte de cloches.

Les nécrologes et obituaires de notre église renferment depuis le 12e siècle, plusieurs dispositions testamentaires concernant la sonnerie des cloches aux services anniversaires. En voici quelques

exemples.

"Le 6 des calendes de septembre (27 août 1250) décéda M Constant, chancelier de l'église de Chartres, homme éminemment recommandable pas ses vertus et son savoir, lequel, entr'autres dons. laissa à l'église une fondation dont le revenu, distraction faite de 5 sous pour chacun des marguilliers laïes à cause de la sonnerie des cloches des deux tours le jour de son anniversaire, doit être distribué aux chanoines qui y assisteront."

Guillaume de Chaumont, archidiacre de Chartres, règle par testament qu'il sera donné8 sous aux mêmes marguilliers laics pour la sonnerie des grosses cloches le matin et le soir de son obit anniversaire

Jehan d'Espaillard, chanoine de Chartres et prévôt de Mésangey, parent et intime ami d'Albéric Cornut, évêque de Chartres, fait une fondation en 1244 pour l'anniversaire du dit évêque, et règle qu'il sera donné 5 sous aux sonneurs des grosses cloches des deux tours : quinque solidi pulsatoribus campanarum, qui etiam grossiora tymbala in utrâque turre, in vigiliis et in missa pulsabunt et pulsari facient, distribuentur.

La sonnerie des cloches était considérée comme chose si importante, que le chapitre de Chartres, d'uilleurs si puissant et si riche en privilèges, lorsqu'il lançait l'interdit sur la cathédrale, n'avait pas le droit de faire interrompre les sonneries ordinaires, ainsi qu'il le reconnit dans une pièce adressée au chapitre du Mans : cathedralem ecclesiam, excepto sonitu campanarum, supponere possumus interdicto. On pensait que le silence obsolu des cloches aurait jeté trop d'effroi, et aurait trop déconcerté les habitudes de toute la contrêc accoutumée à les entendre retentir.

A continuer.

UNE PERSONNE désire trouver le l'emploi comme COUTURIÈRE. S'adresser chez MADAME FOURNIER, Faubourg St. Laurent, rue St. Urbain, No. 68.

· ORNEMENS D'EGLISE. ATTENDUS TRES.PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne UN ASSORTIMENT TRES VARIE d'ornemens et d'étofies d'Eglise, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à laire confectionner en ce pays.

Y. C. ROBILLARD. .

Agent pour ornemens et objets d'Eglise.

Montreal, 15 septembre 1845. V. C. ROBILLARD.

GARNITURE COMPLETE

(En drap d'argent broche en or fin releve.)

LE Soussigne vient de recevoir et offre à des PRIX réduits, UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufi (mat.)

avec croix sur fond d'argent bruni, luisant, broché en or, relevé et tout or.

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto

Ortrois ditto ditto ditto

Fond ditto ditto UNE CHAPE,

Chaperon et Bandes ditto SA CROIX, pente, un chisse de MARIE, broché tout or, au milieu d'une CLOIRE or et argent.

LE CHAPERON, pente, un CEUR DE MARIE " or et argent ... " N. B .- Un filet CRAMOISI Court autour de toutes les brochuses, et fuit saillir avec beauconp d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond pruni. S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassaw St. 🕢 New-York